

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

DEF

Numéro: 14.147

Date: 18 septembre 2014

Type de proposition: Postulat

Auteur-e-s: Groupe socialiste

Titre:

Version non amendée: Etude d'un Bachelor en médecine

Version amendée: Etude concernant la formation en médecine à l'Université de Neuchâtel

Contenu:

ATTENTION VERSION NON AMENDÉE

Le groupe socialiste demande au Conseil d'Etat, d'étudier, en étroite partenariat avec le rectorat, la faisabilité du développement des années 2 et 3 du Bachelor de médecine à l'UniNE.

ATTENTION VERSION AMENDÉE

Il est demandé au Conseil d'Etat d'étudier, en étroite partenariat avec le rectorat, les avantages et les inconvénients des trois variantes suivantes concernant la formation en médecine à l'Université de Neuchâtel:

- le status quo (1^e année de bachelor)
- le développement des années 2 et 3 du bachelor en médecine
- la suppression de l'offre de 1^e année de bachelor.

Développement:

Il est demandé particulièrement d'établir les coûts que cela engendrerait mais aussi les retombées (étudiants supplémentaires, synergies avec les hôpitaux, etc.) ainsi que la dynamique pour les étudiants à l'issue de la formation (existence d'un goulet d'étranglement des places post-bachelor en médecine dans les universités suisses par exemple).

Premier signataire:

Baptiste Hurni